

DEMANDEUR :

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

COMMUNE :

TELEPHONE : FIXE : PORTABLE :

ADRESSE DE L'HABITATION FAISANT L'OBJET DE LA DEMANDE DE SUBVENTION (si différente de celle du demandeur) :

QUALITE DU DEMANDEUR : Propriétaire Locataire

SURFACE UTILE DE CAPTEURS INSTALLES : m²

NOM DE L'ENTREPRISE EFFECTUANT LES TRAVAUX :

MODALITES :

Montant de la subvention: 60 € par m² utile de capteurs installés (nombre entier le plus proche) dans la limite de 20 m² maximum par habitation soit une subvention maximum de 1200 €.

- Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée et jusqu'à épuisement des crédits réservés.

Conditions pour l'obtention de la subvention:

- Réaliser l'installation sur une des communes appartenant à la communauté de communes du canton de Saverdun (Brie – Canté – Justiniac – Labatut – Lissac – Mazères – Montaut – St Quirc – Saverdun- Trémoulet)
- Aide réservées aux particuliers pour leur résidence principale
- Faire réaliser une installation techniquement satisfaisante par un installateur qualifié pour l'eau chaude ou le chauffage solaire
- Déposer un dossier complet de demande avant le début des travaux
- Ne pas avoir commencé les travaux avant le passage de la commission

Pièces à joindre à la demande:

- Copie du devis détaillé de l'installation
- S'il y a lieu, fournir une copie du permis de construire ou de la déclaration de travaux
- Schéma de l'installation (implantation des capteurs, orientation...)
- Photo avant travaux de l'installation
- Relevé d'Identité Bancaire

Déroulement de la demande:

1. Envoi de cette fiche accompagnée des pièces ci-dessus à:
Monsieur le Président – Communauté de communes du Canton de Saverdun
12 rue SARRUT 09 700 SAVERDUN email : cdc-saverdun@wanadoo.fr
2. Délai maximum d'un mois entre la réception du dossier complet (avis de réception) et la décision d'éligibilité
3. Passage de la commission et courrier d'autorisation de lancer les travaux
4. Paiement de la subvention à réception de la facture acquittée (facture originale signée par l'entrepreneur avec la mention « acquittée le ... ») et après visite d'un représentant de la communauté de communes et d'un représentant de la commune sur laquelle le projet est localisé.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'obtention de la subvention pour l'installation d'un système d'eau chaude solaire et de chauffage solaire.

A..... Le

Signature du demandeur

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à la communauté de communes au 05.61.67.84.43.